

JOURNAL DE LA HAYE.

DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 an. . . 26 fl. 30 fl.
 six mois. 14 » 16 »
 trois mois 7 » 8 »
PAIX DES INSERTIONS.
 premières lignes 1 fl. 50, timbre
 papier et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
 à La Haye, Lager Nieuwmarkt,
 derrière le Prinsengraafhuis.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT
 ANNONCES
 Chez M. Van Waeldin
 Spui, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction française.

LA HAYE 9 Août.

Question de Taïti.

Il fallait en croire les violents conseils et les dénonciations des députés de la feuille qui est l'organe reconnu du dernier cabinet, chaque événement politique survenu depuis 1841, était un *casus belli*. Voilà ce que dit le *Times*, dans un article assez remarquable, qu'il vient de publier sur cette question, qui est à l'ordre du jour. Puis, après avoir rendu hommage au mérite de la paix, qui a valu à l'Angleterre une prolongation de repos extérieur de trois ans, — après avoir observé que les menées des hommes soi-disant belliqueux en France ont été presque inaperçues à travers l'indifférence et le dédain de l'Angleterre, — le *Times* pose la question que voici: Qu'importe l'esprit et la force du peuple anglais pourrait-il supporter une blessure qui fût assez grave pour être sentie, et, par conséquent, pour exiger une réparation? nous serions, en ce cas, moins prompts à nous lever qu'aujourd'hui? — La longanimité, est-ce faiblesse? D'ailleurs, il est remarquable que ces trois années de paix ont affermi nos finances, et augmenté nos ressources matérielles. Quoi qu'il en soit donc, l'absence de cette paix de trois ans constate pour nous non pas une réaction, mais au contraire un progrès véritable. Si les cabinets combinés des cabinets de Londres et de Paris ne peuvent pas prolonger davantage cet état de paix, du moins l'Angleterre sera convaincue qu'il y avait pour cela impossibilité absolue.

Après cela le *Times* observe que la rupture de la paix est au moins probable, que si M. Thiers et Lord Palmerston avaient au pouvoir, mais qu'il importe de remarquer, dans cette circonstance, la fièvre de guerre, loin de se borner à des feuilles libérales et à un certain nombre de démocrates, elle s'étend jusqu'à des hommes tels que MM. Charles Dupin et Molé; l'esprit dominant de la presse et de la nation française est une tendance irrésistible et opiniâtre à la guerre.

Les actes des officiers français étaient extravagants, et il était facile au gouvernement de ce pays de désavouer une fois des agents déjà désavoués précédemment. Mais la manière dont ce gouvernement a pris la chose, y donne une allure bien différente. Même les hommes qui devraient commander le mieux l'intérêt général, paraissent déterminer cette conduite à sacrifier le maintien de la paix d'un côté et à outrager l'autre, fat-ce même au prix de tout principe gouverne-

ment. Le *Times* pose cette autre question: Qu'importe si, dans le temps, Espartaco avait fait incarcérer le duc de Sessa, lorsque Barcelone était en état de siège; — ou si les Anglais en avaient agi de la sorte envers un agent français à Hong-Kong?

Malheureusement, moins ces actes sont justifiables, plus on veut les justifier. La réparation que la nation française veut s'empresser d'offrir à ce sujet, elle la refuse péremptoirement; et par là son gouvernement se trouve placé entre deux feux; d'une part les prétentions de ses ennemis, à l'inté-

rieur, d'autre part les réclamations de ses alliés à l'extérieur.

De ces considérations le *Times* passe à la motion de lord Minto, ancien ministre de la marine qui, dans la séance de la chambre haute du 5 août a trouvé dans l'état actuel des choses entre la France et l'Angleterre l'occasion de demander le relevé du nombre des vaisseaux de guerre anglais en service actif le 31 juin 1844, et le relevé du nombre des vaisseaux de guerre présents à Taïti depuis le 1^{er} septembre 1842 jusqu'à la date des dernières nouvelles.

Le duc de Wellington et lord Haddington ont répondu à l'interpellation de lord Minto, et leur réponse se résume en ce que la présence d'un plus grand nombre de vaisseaux anglais n'aurait pas pu empêcher ce qui vient d'arriver à Taïti. A cette occasion le duc de Wellington a dit des nouvelles et intéressantes choses. Sa réponse a été commise à l'égard de l'Angleterre, et il ne doute aucunement qu'on ne lui en donne satisfaction.

Cependant la motion de lord Minto n'a pas été mise aux voix. Sans vouloir intervenir dans les débats que l'état des flottes anglaises engendre, ou pourrait engendrer encore parmi les chefs de l'amirauté, le *Times* déclare qu'il considère que l'intérêt bien compris de la Grande-Bretagne comporte que sa marine soit mise sur un pied tel, que ses ennemis les plus ignorants puissent se convaincre, qu'une guerre navale avec l'Angleterre serait, en ce moment, la lutte la plus terrible où pourrait s'engager un état, quel qu'il fût, et amènerait infailliblement la perte et la ruine entière des colonies, des vaisseaux, voire même des relations commerciales dont cet état se trouve encore en possession.

Le *Times* cherche à comprendre, dit-il, mais en vain, comment il est possible qu'un homme d'état français, comparant de sang-froid les ressources maritimes respectives des deux pays, puisse vouloir faire courir à sa patrie les chances d'un pareille guerre. Les temps ne sont plus où la France, secondée par l'Espagne, pouvait envoyer 50 vaisseaux de ligne dans la Manche. Hors de la Méditerranée à peine il existe une flotte française, et là même les forces navales des Français ne pourraient pas à tenir ouvertes pendant six mois toutes les communications entre Toulon et les côtes de l'Afrique.

Voici ce que dit le *Standard*: Nous apprenons que par suite de la remontrance de ce gouvernement au sujet de la violation faite à l'ancien traité d'Anglo-Français en mars dernier par les autorités françaises, il a été communiqué à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris une lettre de M. Pritchard, en date du 7 novembre 1843. Cette lettre se compose de deux paragraphes. Le premier est une protestation contre la déchéance de la reine Pomaré. Nous apprenons aussi que M. Pritchard, après s'être retiré du consulat, a fait suivre sa protestation de divers actes qui tendaient à faire croire que le gouvernement anglais allait envoyer une escadre au secours des Taïtiens.

Nous apprenons en outre que la dépêche du capitaine Bruat, du 13 mars, qui rend compte et fait la justification de l'expulsion de M. Pritchard, cite la conduite toute différente tenue vis-à-vis de M. Osmond, collègue de M. Pritchard, qui, s'il

faut en croire le capitaine Bruat, non-seulement n'a pas concouru avec son collègue le missionnaire, mais encore s'est efforcé de le dissuader d'agir comme il le faisait. Cette dépêche fait le plus grand éloge de M. Osmond.

Telle est la teneur des importants renseignements qui nous sont parvenus. Ce nouvel aspect de l'affaire en change considérablement le caractère.

Enfin un baleinier, arrivé récemment en Angleterre, a apporté des nouvelles de Taïti jusqu'à la fin du mois de mars dernier. Le récit qu'il fait des événements qui ont eu lieu dans cette île, entre les Français et les indigènes, nous les présente sous un tout autre aspect que celui de la presse française. Les hostilités n'auraient pris naissance par suite d'un tout autre motif que celui qu'on leur a prêté.

Un certain nombre de soldats français seraient arrivés dans une chaloupe, sur un point éloigné de Taïti, et auraient voulu enlever les femmes des deux chefs indigènes qui y demoraient paisiblement, ce qui a occasionné une rixe. Les soldats français ont les premiers fait feu; ce ci a donné lieu à un combat général des indigènes, qui à leur tour ont tiré sur les Français; dans une première rencontre il en ont tué 15; dans une seconde rencontre 30 à 40 Français ont été tués ou blessés.

Le *Staats-Courant* de ce jour publie un arrêté royal, concernant le mode d'appliquer la loi du 25 juin 1844, aux capitaux qui sont encore inscrits au Grand-Livre de la dette publique, à 5 p. c. d'intérêt.

Nous apprenons que M. l'ingénieur Dreinet de Lede a obtenu l'autorisation de faire construire en cette ville une nouvelle fabrique de gaz portatif.

Nouvelles commerciales.

La Société de Commerce des Pays-Bas à de nouveau fait affréter dix navires d'Amsterdam pour les Indes-Orientales.

Abbeville, 1^{er} juillet.

Pendant le premier semestre de l'année courante, 2 navires néerlandais sont entrés dans notre port, venant de Rotterdam avec des cargaisons de fromages, peaux et autres articles. On espère pour les mois suivants une plus grande extension dans l'importation par navires néerlandais; on attend différents chargements de graines, de lin et de fromages.

Des améliorations notables dont on se promet les meilleurs résultats, ont été faites à notre port.

Malaga, 20 juillet.

Depuis le 1^{er} janvier 1844, nous avons reçu dans notre port 3 navires néerlandais, venant, sur lest, de Gibraltar, d'Alger et d'Andalous. Ces navires ont appareillé d'ici pour Rotterdam, Stettin et Hambourg avec des cargaisons consistant en hautes, vins, figues, plomb, etc.

Amsterdam, 10 juillet.

Les six premiers mois de l'année 1843, il est entré dans notre port 40 navires néerlandais, ce qui fait une augmentation de 6 navires sur les 6 mois correspondants de l'année dernière. Ces navires venaient tous de ports lointains, avec des cargaisons

Bulletin du Journal de La Haye. 10 Août 1844.

LE JUIF ERRANT.

SECOND VOLUME.

Le château de Cardoville.

CHAPITRE VII.
M. Rodin.

Ces trois mois se sont écoulés, depuis que Djama a été jeté en prison à Batavia, appartenir à la secte meurtrière des Phanségars ou Etrangleurs. La dernière se passe en France, au commencement du mois de février, au château de Cardoville, ancienne habitation féodale, située sur les bords de la côte de Picardie, non loin de Saint-Valery, dangereux par ses rochers presque chaque année, plusieurs navires se perdent corps et biens dans le vent de nord-ouest qui rendent la navigation de la Manche si périlleuse.

De l'intérieur du château, on entend gronder une violente tempête qui s'est élevée pendant la nuit; souvent un bruit formidable, pareil à celui d'une charge d'artillerie, tonne dans le lointain et est répété par les échos du ruisseau; c'est là mer qui se brise avec fureur sur les hautes falaises que domine l'antique manoir.

Il est environ sept heures du matin, le jour ne paraît pas encore à travers les vitres d'une grande chambre située au rez-de-chaussée du château; dans la chambre est éclairé par une lampe, une femme de soixante ans environ, figure honnête et naïve, vêtue comme le sont les riches fermières de la contrée, est déjà occupée d'un travail de couture malgré l'heure matinale.

Le mari de cette femme, à peu près du même âge qu'elle, assis devant une grande table, classe et renferme dans de petits sacs des échantillons de laine d'ancienne toile perse, à chinoiserie rouge, sur fond blanc, et rien de plus intéressant que les dessous de porte représentant des bergères dans le goût de Watteau. Une pendule de biscuit de Sévres, des meubles de bois de rose incrustés de marqueterie verte, meubles pansus et ventrus, contournés et chantournés, complètent l'ameublement de cette chambre.

annonce l'arrivée pour ce matin, a bien mal choisi son jour.

— Le fait est que j'ai rarement entendu un ouragan pareil;... si M. Rodin n'a jamais vu la mer en colère, il pourra aujourd'hui se régaler de ce spectacle.

— Qu'est-ce que ce monsieur Rodin peut venir faire ici? mon ami.

— Ma foi! je n'en sais rien; l'intendant de la princesse me dit, dans sa lettre, d'avoir pour M. Rodin les plus grands égards, de lui obéir comme à mes maîtres. Ce sera à M. Rodin de s'expliquer et à moi d'exécuter ses ordres, puisqu'il vient de la part de Mme la princesse.

— A la rigueur, c'est de la part de Mlle Adrienne qu'il devrait venir... puisque la terre lui appartient depuis la mort de feu M. le comte-duc de Cardoville son père.

— Oui, mais la princesse est sa tante; son intendant fait les affaires de Mlle Adrienne; que l'on vienne de sa part ou de celle de la princesse, c'est toujours la même chose.

— Peut-être M. Rodin a-t-il dessein d'acheter la terre... Pourtant cette grosse dame qui est venue de Paris exprès, il y a huit jours, pour voir le château, paraissait en avoir bien envie.

A ces mots, le régisseur se prit à rire d'un air narquois.

— Qu'est-ce que tu as donc à rire, Dupont? — lui demanda sa femme, très-bonne créature, mais qui ne brillait ni par l'intelligence ni par la pénétration.

— Je ris, — répondit Dupont, — parce que je pense à la figure et à la tournure de cette grosse... de cette énorme femme; que diable, quand on a cette mine-là, on ne s'appelle pas Mme de la Sainte-Colombe. Dieu de Dieu... quelle sainte et quelle colombe... elle est grosse comme un muid, elle a une voix de rogomme, des moustaches grises comme un vieux grenadier, et sans qu'elle s'en doute, je l'ai entendue dire à son domestique: *Allons donc, mon fiston...* Et elle s'appelle Sainte-Colombe!

— Que tu es singulier, Dupont; on ne choisit pas son nom... Et puis ce n'est pas sa faute, à cette dame, si elle a de la barbe.

— Oui, mais c'est sa faute si elle s'appelle de la Sainte-Colombe; tu t'imagines que c'est son vrai nom, toi... Ah! ma pauvre Catherine, tu es bien de ton village.

— Et toi, mon pauvre Dupont, tu ne peux pas t'empêcher d'être toujours, par-ci, par-là, un peu mauvaise langue; cette dame a l'air très-respectable... La première chose qu'elle a demandée en arrivant, ce fut la chapelle du château dont on lui avait parlé... Elle a même dit qu'elle y ferait des embellissements... Et quand je lui ai appris qu'il n'y avait pas d'église dans ce petit pays, elle a paru très-fâchée d'être privée de curé dans le village.

— Eh! mon Dieu oui, la première chose que font les parvenues, c'est de jouer à la dame de paroisse, à la grande dame.

— Madame de la Sainte-Colombe n'a pas besoin de faire la grande, puisqu'elle l'est.

— Elle! une grande dame?

— Mais oui. D'abord il n'y avait qu'à voir comme elle était bien mise avec sa robe ponceau et ses beaux gants violets comme ceux d'un évêque, et puis quand elle a ôté son chapeau, elle avait sur son tour de cou deux cheveux blonds, une ferrière en diamans, des boutons de boutons d'oreilles en diamans gros comme le pouce, des bagues en diamant à tous les doigts. Ce n'est pas certainement une personne du petit monde qui mettrait tant de diamans en plein jour...

— Bien, bien, tu t'y connais joliment...

— Ce n'est pas tout...

— Bon... Quoi encore?

— Elle ne m'a parlé que de ducs, de marquis, de comtes, de messieurs très-riches qui fréquentaient chez elle, et qui étaient ses amis, et, comme elle

me demandait en voyant le petit pavillon du parc, lui a-t-elle dit: *tantôt il a été brûlé par les Prussiens, et que feu M. le comte n'a jamais pu le rebâtir...*

— Qu'est-ce que c'est donc que ces ruines-là? Je lui ai répondu: *Madame, c'est du temps des alliés que le pavillon a été incendié...* — Ah! ma chère... c'est-elle écriée — les alliés, ces bons alliés, ces chers alliés... c'est eux qui ont commencé ma fortune. Alors, moi, vois-tu, Dupont, je me suis dit tout de suite: *Bien sûr... c'est une ancienne émigrée.*

— Madame de la Sainte-Colombe!... s'écria le régisseur en éclatant de rire... ah! ma pauvre femme! ma pauvre femme...

— Oh! toi, parce que tu as été trois ans à Paris, tu te crois un devin...

— Catherine, brisons-là: tu me ferais dire quelque sottise, et il y a des choses de honnêtes et excellentes créatures comme toi, dont on ne doit pas ignorer.

— Je ne sais pas ce que tu veux dire par là... mais si tu n'as pas été si mauvaise langue, car enfin si Mme de la Sainte-Colombe achète la terre... tu seras bien content qu'elle te gâtte pour régisseur... n'est-ce pas?

— Ça, c'est vrai... car nous nous faisons vieux, ma bonne Catherine, voilà vingt ans que nous sommes ici, nous sommes trop honnêtes pour avoir songé à grappiller pour nos vieux jours, et ma foi... il serait dur à notre âge de chercher une autre condition que nous ne trouverions peut-être pas... Ah! toutes ces que je regrette, c'est que Mlle Adrienne ne garde pas la terre... car il paraît que c'est elle qui a voulu la vendre... et que Mme la princesse n'était pas de cet avis-là.

— Mon Dieu, Dupont, tu ne trouves pas bien extraordinaire de voir Mlle Adrienne, à son âge, si jeune, disposer elle-même de sa grande fortune.

— Dame, c'est tout simple, Mademoiselle n'ayant plus ni père ni mère, est maîtresse de son bien, sans compter qu'elle a une fameuse petite tête; tu sapes-tu, tu, il y a dix ans, quand M. le comte l'a amenée ici, un été, quel démon! quelle malice, et puis quels yeux! hein? comme ils pétillaient déjà!

— Le fait est que Mlle Adrienne avait alors dans le regard... une expression bien extraordinaire pour son âge.

— Si elle a tenu ce que promettait sa mine lumineuse et charmante, elle doit être bien jolie à présent, malgré la couleur un peu bronzée de ses cheveux; car, entre nous... si elle était une petite bourgeoise ou une petite demoiselle de grande naissance, on dirait tout bonnement qu'elle n'est pas née.

— Allons, encore des méchancetés!

— Contre Mlle Adrienne? Le ciel m'en préserve!... car elle avait l'air de devoir être aussi bonne que jolie... Ce n'est pas pour moi faire tort que je dir qu'elle est rousse... Au contraire, car j'ai même appelé que ses cheveux étaient si fins, si brillants, si dorés; qu'ils allaient si bien à son teint blanc comme la neige et à ses yeux noirs, qu'en vérité on me les aurait pas voulu autrement; aussi je suis sûr que maintenant cette couleur de cheveux, qui aurait nui à d'autres, rend la figure de Mademoiselle Adrienne plus piquante encore; ça doit être une vraie mine de petit diable.

— Oh! pour diable, il faut être juste, elle l'était bien... toujours à courir dans le parc, à faire enlever sa gouvernante, à grimper sur arbres, jardins, à faire les cent coups.

— Je t'accorde que Mlle Adrienne était un diable incarné... mais elle avait de l'esprit, que de gentillesse, et surtout quel bon cœur, hein?

— Ça, pour bonne, elle l'était. Est-ce qu'elle n'a pas été la première à donner son chapeau et sa robe de mérinos toute neuve, à une pauvre paysanne, tandis qu'elle revenait au château en jupon... et en brassard.

— Tu vois, du cœur, toujours du cœur, mais une tête... oh! une tête.

— Oui, une bien mauvaise tête, aussi ça devait mal finir, car il paraît qu'elle fait à Paris des choses... mais des choses...

Londres, 6 août.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé hier, la reine Victoria a heureusement donné le jour à un prince, le 6 août, à 7 heures 50 minutes du matin.

Dès 6 heures on avait envoyé du château de Windsor, à Londres, prévenir le lord chancelier; le duc de Buccleuch, lord du sceau privé; sir James Graham, ministre de l'intérieur; le comte Delawarr, lord Chambellan, et le comte de Jersey, grand écuyer, qui arrivèrent les premiers à Windsor, à 8 heures 25 minutes, par un convoi spécial du chemin de fer. Ces personnages furent immédiatement conduits au château dans les équipages royaux qui les attendaient. Sir Robert Peel, lord trésorier, et lord Stanley, ministre des colonies, arrivèrent peu de temps après par un autre convoi spécial, enfin le duc de Wellington arriva à 9 heures par un 3^e convoi spécial. — A une heure, une double salve de canons, tirée dans le parc St.-James, annonça aux habitans de la métropole l'heureux événement de la délivrance de Sa Majesté.

Le prince nouveau-né a reçu le titre de duc d'York. — M. le comte de Nesselrode est arrivé le 5 à Londres, accompagné de son fils, ministre russe près la cour de Berlin. L'arrivée de ce diplomate à Londres a fait naître quelques inquiétudes à Paris, et M. Chabot, premier secrétaire de l'ambassade française, a reçu l'ordre de surveiller de près tous ses mouvemens et d'en rendre compte jour par jour dans ses dépêches. Dès son arrivée le comte a eu des conférences avec lord Aberdeen, sir Robert Peel et le duc de Wellington.

Le Globe de Londres dit avoir reçu des lettres portant que l'empereur de la Chine est prêt à légaliser le commerce de l'opium. Ce journal annonce aussi la publication d'un édit impérial qui interdit aux mandarins toute persécution contre les Chinois qui embrassent le christianisme. Ainsi se trouve de nouveau confirmée l'heureuse nouvelle que nous avons annoncée, il y a peu de jours, sur la foi d'une correspondance de Trieste. Cette fois-ci le doute n'est plus possible. Il ne reste qu'à faire des vœux pour que le christianisme se propage rapidement dans le céleste empire. Une immense carrière est désormais ouverte aux missionnaires.

La visite du roi Louis-Philippe à la reine aura lieu au commencement de septembre. Le roi viendra tout exprès pour servir de parrain. Avant que la reine d'Angleterre quittât la France, l'automne dernier le roi avait exprimé le désir d'être présent au baptême du prochain enfant de S. M.

On prépare, à Windsor, une grande revue de cavalerie et d'infanterie pour l'époque où le roi des Français arrivera en Angleterre. Le prince Albert, qui prendra alors le commandement de son régiment des gardes fusiliers écossais, s'exerce tous les jours à commander les manœuvres.

Pendant le séjour de l'empereur de Russie en Angleterre, plusieurs Polonais avaient adressé des pétitions à S. M. I. pour demander la permission de retourner dans leur pays. Le 31 juillet, ils ont été appelés au consulat russe et on leur a remis des lettres de l'ambassadeur pour retourner en Pologne, mais à la condition qu'ils se rendraient en Hollande, et de là, se dirigeraient sur Kowus, en Russie, pour y subir un jugement comme criminels envers l'état; que, dans tous les cas, ils seraient mis en liberté, si l'on n'avait à leur reprocher qu'il y avait pris part à l'insurrection polonaise. Beaucoup d'entre eux n'ont pas accepté ces conditions.

La chambre des communes va s'occuper d'un singulier bill. Il s'agirait de réprimer par une mesure législative le vol des chiens de luxe, qui se fait à Londres sur une très-grande

européens a été due à la circonstance que les autorités ont refusé d'entendre leurs protestations relativement à l'approche de 6,000 Arabes. Le 23, rien d'important à Ceuta. La brigade d'artillerie organisée au port Ste-Marie, est toujours à Tarifa.

Les journaux ne contiennent ni correspondances ni nouvelles importantes de Maroc. *El Globo*, qui se livre à quelques réflexions à ce sujet, exprime la pensée que si la France se décide à faire la guerre, l'Espagne ne devra pas rester passive. L'Espagne ne peut pas attendre de l'épée d'un étranger la réparation de l'insulte qui lui a été faite, et si la guerre devait aboutir à la conquête, l'Espagne aurait tort de ne pas profiter des avantages auxquels la convient ses possessions en Afrique. Il ne faudrait pas que ces possessions demeurassent sujettes à toute éventualité qui pourrait altérer les bonnes relations avec la France. Notre gouvernement ne doit pas s'endormir sur une question qui intéresse au plus haut degré notre honneur.

On répand les nouvelles les plus contradictoires sur les événemens du Maroc. D'un côté on dit que l'empereur, effrayé des démonstrations de la France, se montre prêt à négocier, et qu'un armistice aurait été conclu sur la frontière par le maréchal Bugeaud; de l'autre, on assure que les hostilités ont commencé sur plusieurs points. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Abd-el-Rhaman était arrivé le 12 juillet à Rabat, venant de Maroc et se rendant à Fez où à Méquinez; il doit avoir reçu dans l'une de ces villes le dernier ultimatum concernant Abd-el-Kader; mais on ne connaît encore rien de sa réponse, quoiqu'on fasse courir le bruit qu'il a manifesté l'intention de chasser l'ex-émir de son territoire. Le chancelier du consulat français et tous les Français se sont retirés de Tanger avec le consentement de l'autorité locale. Le vice-consul d'Angleterre est le seul membre du corps diplomatique qui continue à y séjourner.

Ce départ pourrait faire supposer que le *Journal des Débats* n'était pas bien informé lorsqu'il annonçait que Tanger ne serait pas attaqué par l'escadre française. Le *Globe* qui est, comme on sait, tout dévoué à M. Guizot dit qu'il n'est pas vrai que les instructions de M. le prince de Joinville portent, en aucune manière, une exception en faveur de Tanger: les instructions lui ordonnent, ajoute ce journal, dans l'hypothèse où, après les délais accordés, il ne serait pas fait droit aux réclamations de la France, de bombarder successivement toutes les villes marocaines à la portée de ses batteries, tant dans la Méditerranée que dans l'Océan. Il va sans dire qu'exécution de ces ordres est laissée au jugement et à la responsabilité du jeune amiral, et qu'il ne lui est pas enjoint de commencer par un point plutôt que par un autre; lui seul peut en juger, et agir conformément aux circonstances.

Nous avons vu hier que le *Journal des Débats* déclarait positivement qu'il n'était pas question d'attaquer Tanger, parce que c'est pour ainsi dire une ville européenne; mais que les instructions de M. le prince de Joinville lui prescrivaient uniquement d'attaquer les ports secondaires du Maroc, tels que Magador, Mazagan, Salé et Larache. Il paraît pourtant que le ministre s'attend à apprendre d'un moment à l'autre que Tanger a été bombardé par le prince qui n'aurait pu recevoir les instructions dont on parle que plusieurs jours après avoir commencé le bombardement. Tanger se trouvant en face de Gibraltar, l'Angleterre aurait manifesté son mécontentement de ce qu'on voulait l'attaquer; elle craint que la France ne veuille prendre une position parallèle de l'autre côté du détroit, et l'on s'attend que par suite des notes diplomatiques intervenues entre Paris et Londres, M. de Joinville sera désavoué et sans doute rappelé s'il a commencé à bombarder Tanger. (Corresp.)

Nouvelles d'Amérique.

Le président J. Tyler avait adressé au congrès un message concernant l'annexion du Texas. Le président qu'il envoie au congrès un grand nombre de pièces à établir la preuve que le moment actuel est favorable à l'opération, et qu'on ne le retrouvera peut-être plus. Dans ces documens figure une lettre adressée par le général Jackson au président du Texas. Il y est dit que le moment où le Texas à l'Union est arrivé, et qu'il faut le saisir, sous peine de perdre jamais le Texas, qui serait contraint de se séparer des bras de l'Angleterre.

Le président dit, en terminant, qu'il a des motifs plausibles pour croire que l'ordre a été donné par le gouvernement du Mexique de proposer à la Grande-Bretagne une alliance offensive et défensive et un traité de commerce, si l'annexion n'a pas lieu.

Les nouvelles du Mexique offrent peu d'intérêt, à l'exception d'un circulaire que le ministre des affaires étrangères, M. de Montalivet, a adressé aux ambassadeurs de France et de Prusse, ainsi qu'à ceux d'Espagne et d'Angleterre, pour protester contre l'annexion du Texas aux États-Unis. La protestation est du 1^{er} août. Il est dit dans ce circulaire que le gouvernement espère que le traité ne sera point signé. Il a foi dans la sagesse des membres du Congrès de l'Union américaine et dans leur respect des principes du droit des gens. Mais s'il en était autrement, le gouvernement mexicain agirait conformément à l'honneur national, et défendrait ses droits méconnus.

Les lettres de Rio-Janeiro reçues le 6, à Anvers, par le navire capitaine Beckman, annoncent que dans aucun cas, le nouveau tarif de douanes proposé par le ministère, ne devra être en vigueur avant le 1^{er} janvier prochain, date de la réunion des chambres. En attendant, les provenances de et pour l'Angleterre sont privées, à dater du 24 novembre prochain, date de l'expiration du traité, des avantages dont elles ont joui jusqu'à présent et assimilées à celles des autres nations étrangères.

Nouvelles d'Afrique.

On cite une correspondance de Cadix, en date du 27 août. Elle renferme peu de nouvelles; l'escadre française est toujours à Cadix, le 27. La sortie de Tanger des consuls

possible pour vous en faire... — s'écria Dupont en interrompant Rodin — que de reconnaissance! Est-ce le ciel qui vous envoie... — A votre tour... Vous me flattez, mon cher Monsieur; d'abord je dois vous dire que je suis obligé de mettre une condition... à mon appui. — Oh! que cela ne tienne, Monsieur, parlez... parlez... La personne qui doit venir habiter ce château, est une vieille dame digne de tous égards; Mme de la Sainte-Colombe, c'est le nom de cette dame... — dit le régisseur en interrompant Rodin — Monsieur... c'est une dame-là qui a acheté le château, Mme de la Sainte-Colombe... — Vous la connaissez donc? — Oui, monsieur, elle est venue voir la terre il y a huit jours... Ma femme m'a dit que c'est une grande dame... mais entre nous... à certains mots que je lui ai entendus dire... — Vous êtes rempli de pénétration, mon bon M. Dupont... Mme de la Sainte-Colombe n'est pas une grande dame, tant s'en faut... je crois qu'elle était d'abord marchande de modes sous les galeries de bois du Palais-Royal. — Vous dites que vous parlez à cœur ouvert. — C'est ce qui se vaillant que des seigneurs français et étrangers fréquentaient dans ce temps-là. — Vous êtes simple, il venait sans doute lui commander des chapeaux... — Mais, Monsieur, toujours est-il qu'après avoir amassé une grande fortune dans sa jeunesse et dans son âge mûr... indifférente... hélas! dans sa vieillesse et dans son âge mûr... Mme de la Sainte-Colombe est; à cette heure, dans une voie excellente et méritoire... C'est ce qui la rend, ainsi que je vous le disais, digne de réputation à tous égards, car rien n'est plus respectable qu'un repentir sincère... et d'ailleurs... Mais pour que son salut se fasse d'une manière efficace, nous avons besoin de vous, mon cher Monsieur Dupont. — De moi, Monsieur... et que puis-je? — Vous pouvez beaucoup, voici comment: Il n'y a pas d'église dans ce hameau... à égale distance de deux paroisses. Mme de la Sainte-Colombe, en faisant un choix entre leurs deux desservans, s'informerait nécessairement de vous et de Mme Dupont, qui habitez depuis long-temps le pays... — Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez ce pouvoir, — dit Dupont, non par l'accent et par l'autorité des paroles de Rodin. — mais je voudrais savoir comment ce qu'il ne faudrait pas dire à Mme de la Sainte-Colombe. — Au contraire, lui vanter beaucoup et sans cesse M. le curé de Danicourt l'autre paroisse, afin de décider cette chère dame à lui confier son salut. — Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez ce pouvoir, — dit Dupont, non par l'accent et par l'autorité des paroles de Rodin. — mais je voudrais savoir comment ce qu'il ne faudrait pas dire à Mme de la Sainte-Colombe. — Au contraire, lui vanter beaucoup et sans cesse M. le curé de Danicourt l'autre paroisse, afin de décider cette chère dame à lui confier son salut.

— Et puis... — Et puis enfin, on dit... — Voyons... que dit-on? — On dit que... c'est un jésuite. — A ces mots M. Rodin partit d'un éclat de rire si franc, que le régisseur en resta stupéfait, car la figure de M. Rodin avait une singulière expression lorsqu'il riait.

— Un jésuite!!! — répétait M. Rodin en redoublant d'hilarité — un jésuite... Ah ça, mon cher Monsieur Dupont, comment vous, homme de bon sens, d'expérience et d'intelligence, allez-vous croire à ces sottises?... Un jésuite!!! est-ce qu'il y a des jésuites?... dans ce temps-ci surtout... pouvez-vous croire à ces histoires de jacobins, à ces croquemittains du vieux libéralisme? Allons donc, je parie que vous aurez lu cela... dans le *Constitutionnel*?

— Pourtant Monsieur... on dit... — Mon Dieu... on dit tant de choses... Mais des hommes sages, des hommes éclairés comme vous ne s'inquiètent pas des on-dit, ils s'occupent avant tout de faire leurs petites affaires sans nuire à personne, ils ne sacrifient pas à des niaiseries que bonne place qui assure leur existence jusqu'à la fin de leurs jours; car franchement, si vous ne parvenez pas à faire préférer mon protégé par Mme de la Sainte-Colombe, je vous déclare, à regret, que vous ne resterez pas régisseur ici.

— Mais, Monsieur, dit le pauvre Dupont, ce n'est pas ma faute si cette dame, attendant vanter l'autre curé, le préfère à votre protégé. — Oui; mais si, au contraire, des personnes habitant depuis long-temps le pays... des personnes dignes de toute confiance... et qu'elle verrait chaque jour... disaient à Mme de la Sainte-Colombe beaucoup de bien de mon protégé, et un mal affreux de l'autre desservant, elle préférerait mon protégé, et vous resteriez régisseur.

— Mais, Monsieur, c'est de la calomnie... cela... — s'écria Dupont. — Ah! mon cher Monsieur Dupont, — dit M. Rodin d'un air affligé et d'un ton d'affectueux reproches — comment pouvez-vous me croire capable de vous donner un vilain conseil?... C'est une simple supposition que je fais. Vous désirez rester régisseur de cette terre. Je vous en offre le moyen certain... C'est à vous de vous consulter et d'aviser.

— Mais, Monsieur... — Un mot encore... ou plutôt encore une condition. Celle-là est aussi importante que l'autre... On a vu malheureusement des ministres du Seigneur abusés de l'âge et de la faiblesse d'esprit de leurs pénitentes pour se faire indécemment avantager, eux... ou d'autres personnes; je crois notre protégé incapable d'une telle bassesse... cependant, pour mettre à couvert ma responsabilité et surtout... la vôtre... puisque vous auriez contribué à faire agréer ma créature, je désire que deux fois par semaine vous m'écriviez dans les plus grands détails tout ce que vous aurez remarqué dans le caractère, les habitudes, les relations, les lectures même de Mme de la Sainte-Colombe; car, voyez-vous, l'influence d'un directeur se révèle dans tout l'ensemble de la vie, et je désire être complètement édifié sur la conduite de mon protégé sans qu'il s'en doute... de sorte que si vous étiez frappé de quelque chose qui vous parût blâmable, j'en serais aussitôt instruit par votre correspondance hebdomadaire très-détaillée.

— Mais, Monsieur, c'est de l'espionnage... — s'écria le malheureux régisseur. — Ah! mon cher Monsieur Dupont... — dit M. Rodin d'un air affligé et d'un ton d'affectueux reproches — comment pouvez-vous me croire capable de vous donner un vilain conseil?... C'est une simple supposition que je fais. Vous désirez rester régisseur de cette terre. Je vous en offre le moyen certain... C'est à vous de vous consulter et d'aviser.

— Mais, Monsieur... — Un mot encore... ou plutôt encore une condition. Celle-là est aussi importante que l'autre... On a vu malheureusement des ministres du Seigneur abusés de l'âge et de la faiblesse d'esprit de leurs pénitentes pour se faire indécemment avantager, eux... ou d'autres personnes; je crois notre protégé incapable d'une telle bassesse... cependant, pour mettre à couvert ma responsabilité et surtout... la vôtre... puisque vous auriez contribué à faire agréer ma créature, je désire que deux fois par semaine vous m'écriviez dans les plus grands détails tout ce que vous aurez remarqué dans le caractère, les habitudes, les relations, les lectures même de Mme de la Sainte-Colombe; car, voyez-vous, l'influence d'un directeur se révèle dans tout l'ensemble de la vie, et je désire être complètement édifié sur la conduite de mon protégé sans qu'il s'en doute... de sorte que si vous étiez frappé de quelque chose qui vous parût blâmable, j'en serais aussitôt instruit par votre correspondance hebdomadaire très-détaillée.

— Mais, Monsieur, c'est de l'espionnage... — s'écria le malheureux régisseur. — Ah! mon cher Monsieur Dupont... — dit M. Rodin d'un air affligé et d'un ton d'affectueux reproches — comment pouvez-vous me croire capable de vous donner un vilain conseil?... C'est une simple supposition que je fais. Vous désirez rester régisseur de cette terre. Je vous en offre le moyen certain... C'est à vous de vous consulter et d'aviser.

— Mais, Monsieur... — Un mot encore... ou plutôt encore une condition. Celle-là est aussi importante que l'autre... On a vu malheureusement des ministres du Seigneur abusés de l'âge et de la faiblesse d'esprit de leurs pénitentes pour se faire indécemment avantager, eux... ou d'autres personnes; je crois notre protégé incapable d'une telle bassesse... cependant, pour mettre à couvert ma responsabilité et surtout... la vôtre... puisque vous auriez contribué à faire agréer ma créature, je désire que deux fois par semaine vous m'écriviez dans les plus grands détails tout ce que vous aurez remarqué dans le caractère, les habitudes, les relations, les lectures même de Mme de la Sainte-Colombe; car, voyez-vous, l'influence d'un directeur se révèle dans tout l'ensemble de la vie, et je désire être complètement édifié sur la conduite de mon protégé sans qu'il s'en doute... de sorte que si vous étiez frappé de quelque chose qui vous parût blâmable, j'en serais aussitôt instruit par votre correspondance hebdomadaire très-détaillée.

— Mais, Monsieur, c'est de l'espionnage... — s'écria le malheureux régisseur. — Ah! mon cher Monsieur Dupont... — dit M. Rodin d'un air affligé et d'un ton d'affectueux reproches — comment pouvez-vous me croire capable de vous donner un vilain conseil?... C'est une simple supposition que je fais. Vous désirez rester régisseur de cette terre. Je vous en offre le moyen certain... C'est à vous de vous consulter et d'aviser.

— Mais, Monsieur... — Un mot encore... ou plutôt encore une condition. Celle-là est aussi importante que l'autre... On a vu malheureusement des ministres du Seigneur abusés de l'âge et de la faiblesse d'esprit de leurs pénitentes pour se faire indécemment avantager, eux... ou d'autres personnes; je crois notre protégé incapable d'une telle bassesse... cependant, pour mettre à couvert ma responsabilité et surtout... la vôtre... puisque vous auriez contribué à faire agréer ma créature, je désire que deux fois par semaine vous m'écriviez dans les plus grands détails tout ce que vous aurez remarqué dans le caractère, les habitudes, les relations, les lectures même de Mme de la Sainte-Colombe; car, voyez-vous, l'influence d'un directeur se révèle dans tout l'ensemble de la vie, et je désire être complètement édifié sur la conduite de mon protégé sans qu'il s'en doute... de sorte que si vous étiez frappé de quelque chose qui vous parût blâmable, j'en serais aussitôt instruit par votre correspondance hebdomadaire très-détaillée.

— Mais, Monsieur, c'est de l'espionnage... — s'écria le malheureux régisseur.

j'ai su que cette dame était disposée à acheter cette terre, voisine de la paroisse de notre protégé, je l'ai écrit à M. le marquis; il s'est souvenu de vous, et il m'a écrit de vous prier de lui rendre ce petit service, qui, vous le voyez, ne sera pas stérile. Car je vous le répète, et je vous le prouverai, j'ai le pouvoir de vous faire conserver comme régisseur.

— Tenez, Monsieur, — reprit Dupont après un moment de réflexion, — vous êtes si franc, si obligant, que je vais imiter votre franchise. Autant le curé de Danicourt est respectable et aimé dans le pays, autant celui de Roiville que vous me priez de lui faire préférer... est redouté pour son intolérance... Et puis... — Et puis... — Et puis enfin, on dit... — Voyons... que dit-on? — On dit que... c'est un jésuite.

A ces mots M. Rodin partit d'un éclat de rire si franc, que le régisseur en resta stupéfait, car la figure de M. Rodin avait une singulière expression lorsqu'il riait.

— Un jésuite!!! — répétait M. Rodin en redoublant d'hilarité — un jésuite... Ah ça, mon cher Monsieur Dupont, comment vous, homme de bon sens, d'expérience et d'intelligence, allez-vous croire à ces sottises?... Un jésuite!!! est-ce qu'il y a des jésuites?... dans ce temps-ci surtout... pouvez-vous croire à ces histoires de jacobins, à ces croquemittains du vieux libéralisme? Allons donc, je parie que vous aurez lu cela... dans le *Constitutionnel*?

— Pourtant Monsieur... on dit... — Mon Dieu... on dit tant de choses... Mais des hommes sages, des hommes éclairés comme vous ne s'inquiètent pas des on-dit, ils s'occupent avant tout de faire leurs petites affaires sans nuire à personne, ils ne sacrifient pas à des niaiseries que bonne place qui assure leur existence jusqu'à la fin de leurs jours; car franchement, si vous ne parvenez pas à faire préférer mon protégé par Mme de la Sainte-Colombe, je vous déclare, à regret, que vous ne resterez pas régisseur ici.

— Mais, Monsieur, dit le pauvre Dupont, ce n'est pas ma faute si cette dame, attendant vanter l'autre curé, le préfère à votre protégé. — Oui; mais si, au contraire, des personnes habitant depuis long-temps le pays... des personnes dignes de toute confiance... et qu'elle verrait chaque jour... disaient à Mme de la Sainte-Colombe beaucoup de bien de mon protégé, et un mal affreux de l'autre desservant, elle préférerait mon protégé, et vous resteriez régisseur.

— Mais, Monsieur, c'est de la calomnie... cela... — s'écria Dupont. — Ah! mon cher Monsieur Dupont, — dit M. Rodin d'un air affligé et d'un ton d'affectueux reproches — comment pouvez-vous me croire capable de vous donner un vilain conseil?... C'est une simple supposition que je fais. Vous désirez rester régisseur de cette terre. Je vous en offre le moyen certain... C'est à vous de vous consulter et d'aviser.

— Mais, Monsieur... — Un mot encore... ou plutôt encore une condition. Celle-là est aussi importante que l'autre... On a vu malheureusement des ministres du Seigneur abusés de l'âge et de la faiblesse d'esprit de leurs pénitentes pour se faire indécemment avantager, eux... ou d'autres personnes; je crois notre protégé incapable d'une telle bassesse... cependant, pour mettre à couvert ma responsabilité et surtout... la vôtre... puisque vous auriez contribué à faire agréer ma créature, je désire que deux fois par semaine vous m'écriviez dans les plus grands détails tout ce que vous aurez remarqué dans le caractère, les habitudes, les relations, les lectures même de Mme de la Sainte-Colombe; car, voyez-vous, l'influence d'un directeur se révèle dans tout l'ensemble de la vie, et je désire être complètement édifié sur la conduite de mon protégé sans qu'il s'en doute... de sorte que si vous étiez frappé de quelque chose qui vous parût blâmable, j'en serais aussitôt instruit par votre correspondance hebdomadaire très-détaillée.

— Mais, Monsieur, c'est de l'espionnage... — s'écria le malheureux régisseur. — Ah! mon cher Monsieur Dupont... — dit M. Rodin d'un air affligé et d'un ton d'affectueux reproches — comment pouvez-vous me croire capable de vous donner un vilain conseil?... C'est une simple supposition que je fais. Vous désirez rester régisseur de cette terre. Je vous en offre le moyen certain... C'est à vous de vous consulter et d'aviser.

— Mais, Monsieur... — Un mot encore... ou plutôt encore une condition. Celle-là est aussi importante que l'autre... On a vu malheureusement des ministres du Seigneur abusés de l'âge et de la faiblesse d'esprit de leurs pénitentes pour se faire indécemment avantager, eux... ou d'autres personnes; je crois notre protégé incapable d'une telle bassesse... cependant, pour mettre à couvert ma responsabilité et surtout... la vôtre... puisque vous auriez contribué à faire agréer ma créature, je désire que deux fois par semaine vous m'écriviez dans les plus grands détails tout ce que vous aurez remarqué dans le caractère, les habitudes, les relations, les lectures même de Mme de la Sainte-Colombe; car, voyez-vous, l'influence d'un directeur se révèle dans tout l'ensemble de la vie, et je désire être complètement édifié sur la conduite de mon protégé sans qu'il s'en doute... de sorte que si vous étiez frappé de quelque chose qui vous parût blâmable, j'en serais aussitôt instruit par votre correspondance hebdomadaire très-détaillée.

— Mais, Monsieur, c'est de l'espionnage... — s'écria le malheureux régisseur. — Ah! mon cher Monsieur Dupont... — dit M. Rodin d'un air affligé et d'un ton d'affectueux reproches — comment pouvez-vous me croire capable de vous donner un vilain conseil?... C'est une simple supposition que je fais. Vous désirez rester régisseur de cette terre. Je vous en offre le moyen certain... C'est à vous de vous consulter et d'aviser.

— Mais, Monsieur... — Un mot encore... ou plutôt encore une condition. Celle-là est aussi importante que l'autre... On a vu malheureusement des ministres du Seigneur abusés de l'âge et de la faiblesse d'esprit de leurs pénitentes pour se faire indécemment avantager, eux... ou d'autres personnes; je crois notre protégé incapable d'une telle bassesse... cependant, pour mettre à couvert ma responsabilité et surtout... la vôtre... puisque vous auriez contribué à faire agréer ma créature, je désire que deux fois par semaine vous m'écriviez dans les plus grands détails tout ce que vous aurez remarqué dans le caractère, les habitudes, les relations, les lectures même de Mme de la Sainte-Colombe; car, voyez-vous, l'influence d'un directeur se révèle dans tout l'ensemble de la vie, et je désire être complètement édifié sur la conduite de mon protégé sans qu'il s'en doute... de sorte que si vous étiez frappé de quelque chose qui vous parût blâmable, j'en serais aussitôt instruit par votre correspondance hebdomadaire très-détaillée.

— Mais, Monsieur, c'est de l'espionnage... — s'écria le malheureux régisseur. — Ah! mon cher Monsieur Dupont... — dit M. Rodin d'un air affligé et d'un ton d'affectueux reproches — comment pouvez-vous me croire capable de vous donner un vilain conseil?... C'est une simple supposition que je fais. Vous désirez rester régisseur de cette terre. Je vous en offre le moyen certain... C'est à vous de vous consulter et d'aviser.

— Mais, Monsieur, c'est de l'espionnage... — s'écria le malheureux régisseur.

seur. — Ah! mon cher Monsieur Dupont... pouvez-vous flétrir ainsi l'un des plus doux, des plus sains penchans de l'homme... la confiance... car je ne vous demande rien autre chose... que de m'écrire en confiance tout ce qui se passe ici dans les moindres détails... A ces deux conditions inséparables l'une de l'autre, vous restez régisseur... sinon j'aurais la douleur... le regret d'être forcé d'en faire donner un autre à Mme de la Sainte-Colombe.

— Monsieur... je vous en prie... dit Dupont avec émotion — voyez généralement sans condition... Moi et ma femme, nous n'avons que cette place pour vivre, et nous sommes trop vieux, pour en trouver une autre... ne mettez pas une prohibé de quarante ans aux prises avec la peur de la misère, qui est si mauvaise conseillère... — Mon cher Monsieur Dupont, vous êtes un grand enfant, réfléchissez... dans huit jours vous me rendrez réponse... — Ah! Monsieur, par pitié!!

Cet entretien fut interrompu par un bruit retentissant que répétaient bientôt les échos des falaises. — Qu'est-ce que cela? — dit M. Rodin. — A peine avait-il parlé que le même bruit se répéta avec encore plus de sonorité.

— Le canon... — s'écria Dupont en se levant, — c'est le canon, c'est sans doute un navire qui demande du secours, ou qui appelle un pilote. — Mon ami, — dit la femme du régisseur en entrant brusquement — de la terrasse, on voit en mer un bateau à vapeur et un bâtiment à voiles presque entièrement démanté... les vagues les poussent à la côte, le bâtiment est le canon de détresse... il est perdu.

— Ah! c'est terrible!... et ne peut-être... — dit M. Rodin. — s'écria le régisseur en prenant son chapeau, et se précipitant à l'extérieur. — N'y a-t-il donc aucun secours à donner à ces bâtimens? — demanda M. Rodin.

— Du secours... s'ils sont entraînés sur ces récifs... aucune puissance humaine ne pourra les sauver; depuis l'équinoxe, deux navires se sont déjà perdus sur cette côte. — Perdue... corps et biens? Ah! c'est affreux, — dit M. Rodin. — Par cette tempête, il reste malheureusement aux passages... ce de salut; il l'importe, — dit le régisseur, en s'adressant à la femme, — cours sur les falaises avec les gens de la ferme, essayez de leur faire passer des malheureux; fais faire grand feu dans plusieurs chaudières; j'espère du linge, des vêtements, des cordiaux... Je n'ose espérer un sauvetage... mais enfin il faut tenter... Venez-vous avec moi, Monsieur Rodin?

— Je m'en ferai un devoir, si je pouvais vous être bon à quelque chose; mais mon âge... ma faiblesse me rendent de bien peu de secours, — dit M. Rodin, qui ne se souciait nullement d'aller à la recherche de son protégé. — Madame votre femme voudra bien m'enseigner où est la chambre verte, j'y prendrai les objets que je viens chercher et je repartirai instant pour Paris, car je suis très-pressé.

— Soit, Monsieur, Catherine, vous m'enseignerez, et toi fais sonner la grosse cloche... — dit le régisseur à sa servante; — que tous les gens de la ferme viennent me retrouver au pied des falaises avec des cordes et des leviers. — Oui, mon ami, mais ne t'expose pas. — Embrasse-moi, ça me portera bonheur — dit le régisseur. — Puis il sortit en courant et en disant: — Vite... vite, à cette heure, il ne reste peut-être pas une minute de navires!

— Ma chère Madame, auriez-vous l'obligeance de me conduire à la chambre verte? — dit Rodin toujours impassible. — Veuillez me suivre, Monsieur — répondit Catherine en essayant ses larmes, — car elle tremblait pour le sort de son mari dont elle connaissait le courage.

(La suite à demain.)

échelle. C'est tout un commerce organisé qui a deux branches principales : l'exportation et la restitution. Messieurs les voleurs n'exportent que les chiens dont les maîtres ne veulent pas payer la récompense honnête. L'enquête (un bill ne se fait jamais sans enquête) a révélé de curieux détails sur cette association de voleurs. Le tarif des récompenses ou plutôt des amendes à payer pour la restitution du chien volé, varie selon la valeur de l'animal et le nombre des récidives. On porte au compte du propriétaire déposé les frais extraordinaires qu'il a occasionnés à la société par son obstination à surveiller son chien; ceci n'est pas très plaisant. Tous les plus grands personnages ont payé le tribut à ces pirates d'une nouvelle espèce, M. le comte de Saint-Aulaire, notre ambassadeur, tout comme les autres. Nous connaissons à Londres une dame à qui la société en question avait volé son chien, un charmant animal, le roi des Bleinheims. L'homme qui le lui a restitué lui a dit : « Il ne vous en coûtera aujourd'hui que quatre livres, mais une autre fois vous n'en serez pas quitte à moins de six livres. — Oh ! je garderai si bien *Jump*, répondit la dame, qu'on ne me le volera plus. — A vous, non, répartit l'autre avec effronterie; mais monsieur votre mari est distraité, on enlèvera encore le chien sans qu'il s'en aperçoive. » L'audace et l'adresse de ces coquins a jeté le désespoir dans l'âme de toutes les vieilles demoiselles. Il en est une qui n'a pu supporter l'idée de perdre le compagnon fidèle de sa solitude; elle s'est expatriée ! Son nom et son adresse figurent dans l'enquête. Après cela, l'intervention du parlement ne pouvait plus se faire attendre. Il se peut que notre cœur soit incapable de comprendre certaines douleurs; mais il nous semble que le parlement avait d'autres misères à soulager, d'autres iniquités à détruire, avant de s'apitoyer sur les infortunes de ces amateurs éplorés de la race canine. (Journal anglais.)

Les tableaux officiels de la mortalité des 115 districts d'Angleterre, subdivisés en 576 sous-districts, pour le trimestre finissant le 30 juin dernier, donnent 38,925 décès; c'est une diminution de 7,116 décès sur le trimestre précédent et de 1,283 décès sur la moyenne des mêmes trimestres pour les cinq dernières années.

Nouvelles de France.

Paris, 7 août.

On lit dans le *Moniteur* :

On écrit de Gibraltar, en date du 26 juillet :

Le chancelier du consulat et tous nos nationaux se sont retirés de Tanger avec le consentement de l'autorité locale. L'*Albion* a été envoyé, le 27, à Tanger; il a à bord un officier supérieur, commandant les forces navales britanniques dans cette rade, avec le titre de commodore.

Tous les consuls ont quitté Tanger; cependant le vice-consul anglais y est rentré. M. Drummond-Hay est attendu d'un moment à l'autre.

Nous apprenons que le duc de Bordeaux a été obligé de renoncer au voyage qu'il comptait faire cette année en Suisse et dans le grand-duché de Bade, par suite de notes qu'il a reçues de ces deux gouvernements.

Dans ses dernières audiences, la cour de cassation a décidé qu'un tribunal peut sans commettre un excès de pouvoir, enjoindre aux avocats de se présenter en moustaches aux bancs de la défense et condamner à la censure simple ceux qui n'auraient pas obtempéré aux avertissements réitérés du président.

Les nouvelles que l'on reçoit des diverses parties de la France sur l'état des récoltes sont des plus favorables. Les gerbes sont très-fournies en grains.

Nouvelles de Prusse.

On écrit de Berlin, 29 juillet :

Il sera défendu par le commissaire de justice Valentin, et aura pour accusateur le conseiller de chambre M. d'Alvensleben.

On fait déjà des paris que le roi sera grâce à Tschetch de la peine de mort, qui serait commuée en une détention perpétuelle.

Il est question en Allemagne, nous écrit-on, d'un projet qui aurait le gouvernement de Berlin de renouer des relations commerciales avec l'Espagne. Ces relations qui consistaient, dans la Prusse, principalement en l'exportation de produits littéraires, furent interrompues d'abord par les guerres de l'Empire, et ensuite par les conditions survenues dans les colonies espagnoles. Réprises en 1816, elles furent suspendues de nouveau en 1833 par la guerre civile dont l'Espagne a été le théâtre. Les journaux d'Allemagne applaudissent au projet conçu par le cabinet de Berlin, de remettre les choses dans leur ancien état. Mais une chose qu'ils oublient, c'est qu'avant d'ouvrir avec l'Espagne des négociations commerciales, la Prusse doit commencer par en reconnaître le gouvernement.

Le nouveau courateur de l'Université de Halle a, dit-on, des instructions tendant à ce que le gouvernement prussien ne tolère aucune menée ou intrigue politique parmi les étudiants; cette recommandation s'adresse principalement à l'Université de Halle, dont l'esprit est loin d'être en rapport avec les vœux de l'autorité supérieure à Berlin.

On écrit de Berlin, 30 juillet :

On a établi une ligne de courriers allant à Ischl. Les courriers sont placés en station à Gurlitz, Reichenberg, Prague et Linz.

2000 fabricants ont envoyé des objets pour l'exposition qui s'ouvrira le 15 août.

Plusieurs personnes ont ouvert une souscription en faveur de la fille de l'assassin Tschetch. (Gazette des Postes.)

Nouvelles et faits divers.

On écrit de Prague, 28 juillet :

La gazette de cette ville publie un article officiel sur les prétentions des imprimeurs d'étoffes, sur les désordres que les excès ont provoqués dans d'autres villes et dans d'autres contrées du pays et sur les conséquences sanglantes qui en ont résulté. On leur démontre que leur prétention est insoutenable, et on les informe en même temps que la longanimité de l'autorité légale est à la fin, et qu'on est désormais bien résolu à punir très-sévèrement toute tentative de troubler la tranquillité publique; toutes les dispositions ayant été prises pour cela. — Le célèbre Dalton, membre de la société royale de Londres, associé étranger de l'académie des sciences de Paris, au-

teur de la théorie des atomes chimiques, est mort le 27 juillet dernier.

Mme la comtesse Guiccioli, née comtesse Gamba, connue par son ancienne intimité avec lord Byron, près duquel son frère est mort en Grèce, est partie la semaine dernière pour Bade et l'Italie. La comtesse Guiccioli est, dit-on, dans l'intention de mettre en ordre et de livrer à la publicité les manuscrits inédits que lord Byron lui a laissés; cette publication serait accompagnée de réflexions personnelles sur le poète anglais.

On écrit de Liège, le 7 août : « Un orage épouvantable, accompagné de grêle et de violents coups de tonnerre, a éclaté hier vers une heure et demie de l'après-dîner, sur notre ville. Des grêlons d'une grosseur extraordinaire tombaient en telle abondance que le ciel en était obscurci par momens. Cette grêle a occasionné beaucoup de dégâts dans les campagnes qui avoisinent la ville et dans les jardins particuliers.

Le nouveau service entre Ostende et Douvres a commencé le 6 de ce mois. Il y avait au premier départ une quarantaine de voyageurs.

Le *National*, journal de l'opposition, qui se publie à Athènes, a paru imprimé sur papier rose, le 21 juillet, pour exprimer sa joie, de la nomination de Grivas aux fonctions de député. — Voilà au moins une opposition couleur de rose.

On écrit de Furnes, le 4 août : « Le 2 de ce mois, un tronc d'arbre, d'une longueur de deux mètres, couvert de plusieurs milliers de polypes à polypiers encore vivans, a été jeté par la mer sur la plage de la Panne. Depuis, ce hameau ne désemplit pas de curieux, qui, de toutes parts, s'y rendent pour voir cette étonnante agglomération d'animaux-plantes. Un artiste peintre est occupé à reproduire sur la toile le tableau qu'offre cet amas de zoophytes, ne formant qu'un seul tout avec l'arbre auquel ils sont attachés à l'instar de branches ou de fruits.

On a placé les deux extrémités du tronc sur des tonneaux, et on arrose continuellement d'eau de mer les polypes, qui, à cette heure, sont encore vivans.

Voici les noms des aéronautes qui ont trouvé une mort tragique :

Pilastre du Rosier et Romain morts le 15 juin 1780 sur le bord de la mer près Boulogne, d'où ils voulaient passer en Angleterre. Le comte Zambecari mort en Italie, le feu prit à sa mongolfière et il fut précipité à terre à moitié brûlé. Olivari périt à Orléans le 25 novembre 1802, par la même cause. Mosinet, mort le 7 avril 1806. Bitorf périt à Mannheim le 17 juillet 1812, le feu ayant pris à son ballon. Mme Blanchard périt de la même manière le 7 juillet 1819, à Paris. Hawis, officier de la marine royale anglaise, dont le ballon fut violemment précipité à terre en 1842 à Londres par un vice de construction qui ne lui permit pas de fermer la soupape. Enfin Ladler aéronaute anglais qui périt à Boston le 29 septembre 1824.

Héloïse N..., fille d'un maçon demeurant rue Coquenard, avait été mise de bonne heure dans un pensionnat; son éducation terminée, elle revint chez son père, simple ouvrier, qui s'était imposé des privations de toute nature pour donner à sa fille une éducation de demoiselle; puis elle entra comme tenueuse de livres dans un magasin de nouveautés. Mais cette position était bien loin de répondre aux espérances de la jeune fille, élevée avec des enfants appartenant à de riches familles.

Il y a huit jours, Héloïse quitta le magasin où elle était employée pour revenir chez son père; puis, avant-hier, elle l'abandonna, et alla louer une chambre à l'hôtel Brady, dans le passage de ce nom. A peine installée dans ce modeste domicile, la jeune fille s'y enferma, écrivit longuement, puis elle sortit à plusieurs reprises, et rentra vers la fin du jour; la soirée et le lendemain se passèrent sans qu'on l'aperçût.

Cependant le maçon, que la disparition de sa fille avait mis au désespoir, ne négligeait rien pour découvrir sa retraite; il apprend enfin qu'elle s'est logée à l'hôtel Brady, et il s'y rend en toute hâte. — Héloïse... dit le maître de la maison répondant aux questions du malheureux père, oui, nous avons cela depuis deux jours; voyez au n°...

On monte à la chambre indiquée, le maçon suit de près la servante; tous deux entrent dans la chambre, et là un affreux spectacle s'offre à leurs regards: la jeune fille, étendue sur son lit, avait cessé de vivre depuis vingt-quatre heures; près du lit étaient deux fourneaux de terre contenant quelques restes de charbon et sur une table verrouillée se trouvait une lettre qu'avant de mourir, la malheureuse jeune fille avait adressée à son père. Voici quelques-unes des phrases tracées à l'heure suprême par cette insensée :

Mon père! pourquoi es-tu maçon? Cette pensée me tue; je ne puis me résoudre à dire aux gens parmi lesquels j'ai vécu jusqu'à présent : *Mon père est maçon!* Avec moins d'amour-propre, j'étais perdue; je vais mourir... Merci, mon Dieu!

Cette malheureuse a été inhumée hier; il a fallu prendre des mesures violentes pour sauver son malheureux père de son désespoir.

On écrit de Pontoise: Un nouveau crime vient de ranimer dans nos contrées le souvenir encore récent de l'assassinat Donnon-Cadot.

Le 28 juillet dernier, vers six heures du matin, un passant aperçut à l'entrée d'un petit bois, sis terroir de Pierrelaye, traversé par le chemin de Herblay, à Saint-Ouen-l'Aumône, un cadavre ensanglanté. Il se hâta de faire part de cette découverte à M. le maire de Pierrelaye, qui en instruisit la justice.

M. Fleury, substitut du procureur du roi, et M. Varélaud, juge-suppléant, à Pontoise, se transportèrent aussitôt sur les lieux, accompagnés de M. Bunelle, lieutenant de la gendarmerie, et des docteurs Prestat et Vigier, assistés du commis-greffier du tribunal. Le cadavre fut reconnu pour être celui de M. Ch. Chennevière, âgé de quarante-cinq ans environ, originaire du Calvados, et domicilié depuis une dizaine d'années à Cornéfilles-en-Parisis.

Les médecins déclarèrent qu'il avait été assassiné la nuit précédente à l'aide d'un instrument contondant qui avait brisé les os du crâne. On fut bientôt convaincu, par l'inspection des lieux, que le crime n'avait pas été commis en cet endroit, et que le corps y avait été apporté dans une charrette dont les roues avaient tracé des empreintes qui furent constatées exactement.

Rien ne signalait encore les auteurs du meurtre; mais bientôt l'instruction révéla que Chennevière s'était rendu la veille à Pontoise, où l'appelait une affaire d'intérêt. M. Lamarre, notaire, il s'agissait d'une somme d'argent appartenant à une demoiselle, âgée de cinquante ans, demeurant à Auvers, avec son père; vieillard plus que septuagénaire. Une des personnes inté-

ressées ayant manqué au rendez-vous, l'argent n'avait pu être compté. Chennevière était parti très-contrarié, menaçant de poursuites rigoureuses sa débitrice, à laquelle néanmoins tard ne devait pas être imputé. Depuis longtemps Chennevière persécutait sa débitrice, et son père au sujet de cette affaire il leur avait même fait plusieurs commandemens par huissier.

On n'ignorait pas que de telles mesures avaient vivement irrité les débiteurs. Ces révélations donnèrent lieu, dès le lendemain, 29 juillet, à une perquisition à leur domicile, où l'on découvrit tout d'abord une charrette couverte de nombreux chiens de sang, et dont les roues avaient une identité parfaite avec les empreintes signalées par les magistrats. Puis on saisit divers objets ensanglantés, notamment une corde au moyen de laquelle avait dû être traîné le cadavre.

La fille fut aussitôt mise en état d'arrestation; son père absent; il ne revint que dans la nuit du 30 au 31 juillet, arrêté par deux gendarmes de la brigade de Pointoise, au domicile pour y attendre son retour.

L'instruction de cette grave affaire se poursuit activement par M. Varélaud, juge-suppléant.

Après le COMTE DE GUICHE, la *Presse* a commencé l'essai de son PACHA, par M. X. B. SAINTINE, qui a l'heureux privilège d'insérer sans recourir aux grands moyens généralement employés par les romanciers de l'époque. Le 13 août, la *Presse* fera paraître la GUERRE DE NIZAM, roman indien en deux volumes, par M. X. B. SAINTINE. Cet ouvrage se rattache en partie à HEVA et à la même auteur, qui ont paru dans la *Presse*, et dont le succès est resté gravé dans l'esprit de tous ceux qui aiment la belle littérature.

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 10 août. — (Représentation N° 37.)

LA REINE DE CHYPRE,

Grand-opéra en cinq actes, paroles de M. de St.-Georges, musique de M. Halévy. On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

J. HYZANS,

HORLOGER,

rue dite Heerenstraat, N° 358, à La Haye,

confectionne et répare tous ouvrages mécaniques d'horlogerie et tels que Montres en tous genres, Pendules, Lampes mécaniques, système qu'elles appartiennent. Enfin tous objets de mécanique à usage qu'ils puissent servir.

Sa demeure est au premier étage au coin de la rue dite Kleinscheepstraat.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 8 Août.

	COURS	COURS
	5 août.	6 août.
Dette active	61	61
Dito dito	99	99
Dito dito	99	99
Dito des Indes	95	95
Dito dito	99	99
Syndicat	31	31
Société de Commerce	141	141
Chemin de fer du Rhin	102	102
Dite de Harlem	99	99
Dite de Rotterdam	99	99
Act. du lac de Harlem	107	107
Oblig. Hope & C. 1798 & 18165	106	106
Dito dito 1828 & 18295	90	90
Inscript. au Grand Livre	90	90
Certificats au dito	90	90
Dito inscriptions 1831 & 1833	90	90
Emprunt de 1840	90	90
Id. chez Stieglitz et Comp.	90	90
Passive	5	5
Dette différée à Paris	20	20
Ardoins	104	104
Obligations Goll. & Comp.	104	104
Dito métalliques	104	104
Dito dito	3	3
Incriptions au Grand-Livre	3	3
Actions 1836	81	82
Emprunt à Londres 1839	81	82
Id. id. 1843	42	43
Obligations à Londres	42	43

Nos fonds en général se sont bien soutenus. Les actions de la Société de Commerce étaient un peu plus demandées.

Les portugais se sont de nouveau améliorés de plus d'un demi pour cent. Les autres fonds étrangers n'ont subi presque aucune variation. Les grecs étaient un peu plus faibles.

Cours de l'arg. : prêt à garantie 3 1/2 %; prol. 3 1/2 %.

Derrière prix à 5 heures : 2 1/2 % 61 1/2; Société de Commerce 141 doins 20 1/2 à 1/4.

Bourse de Paris du 7 Août.

	COURS	COURS
	6 août.	OUVERT
Cinq pour cent	120	95
Trois pour cent	81	60
Emprunt Ardoins	30	30
Anc. différé	5	5
Espagne	5	5
Nouv. dito	5	5
Passive	5	5
Naples	98	75
Certificats Falconet	104	104
Pays-Bas	5	5
Dette active	5	5
Dito	3	3
Belgique	67	50
Banque belge	67	50
Obligations de la Banque	67	50

La bourse a repris le calme dont l'avaient fait sortir les dernières nouvelles de Maroc. Les vendeurs continuent de racheter leurs découvertes, ce qui donne beaucoup de fermeté aux cours.

Bourse d'Anvers du 8 Août.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ardoins, 5 % — Dette différée ancien, — Passive, 5 % — Lots de Hesse, 6 1/2 % après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 19 1/2 A., 1 1/2 P. — Coupons,

LA HAYE, chez Léopold Loebenbergh, Lage Nieuwe Markt, N° 10. Dépôt-général à Amsterdam chez M. Schoneveld, N° 10, Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Rijn Sneek, N° 10, Nieuwe Markt.